

UNE STRATÉGIE URBAINE À GRANDE ÉCHELLE

La stratégie en cours de définition devra permettre de faire cohabiter le long de la Vilaine un réseau de pôles de loisirs, de plein air, des milieux naturels restant à mettre en valeur et des espaces agricoles en activité à préserver. Il s'agit de favoriser les perméabilités autour de la Vilaine et de son parc nature, tout en assurant l'articulation avec les polarités urbaines.

VALORISER L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DES GRAVIÈRES

La vallée de la Vilaine aval est un territoire écologiquement sensible, organisé autour d'un réseau hydrographique complexe : un fleuve, un canal, un chapelet de zones humides et d'anciennes gravières devenues étangs.

Travailler en profondeur la mise en scène de ce paysage construit par l'homme, renforcer le rapport à l'eau et améliorer la biodiversité existante – tout en conciliant les usages sociaux et économiques – est un enjeu de haute valeur environnementale et de génie écologique. Cette stratégie doit prendre en compte l'utilisation rationnelle des ressources en eau et en minéraux et intégrer les productions agricoles.



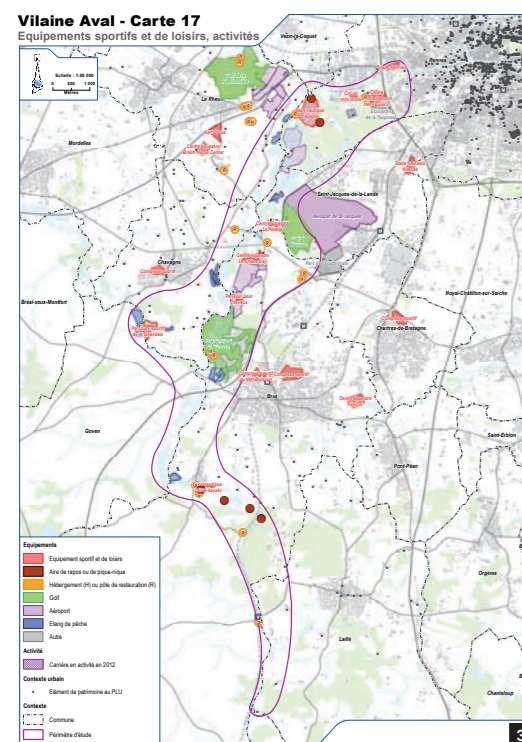
DÉVELOPPER DES USAGES DE LOISIRS DIVERSIFIÉS AU COEUR DE L'AGGLOMÉRATION

La vallée de la Vilaine accueille des pratiques de loisirs liées à sa nature géographique : le tourisme sportif ou patrimonial, les activités sportives ou de plein air, les randonnées pédestre, cycliste et équestre... Encourager ces usages sociaux et développer une dimension culturelle et événementielle qui prenne appui sur la structuration de pôles stratégiques le long de la Vilaine, en articulation avec les activités économiques et les fonctions agricoles en place.



ORGANISER L'ACCESSIBILITÉ ET OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS

Organiser l'accessibilité à la Vilaine aval et son rayonnement en renforçant les accroches avec les pôles urbains est une priorité. La continuité entre les voies vertes et les routes de charme en bordure du parc-nature sera privilégiée. Pour préserver la vallée et son paysage, les espaces de stationnement seront délimités et les modes de déplacement doux favorisés. Le leitmotiv : « Être en vacances dans la ville-archipel. »



LES DATES CLÉS DU PROJET

Septembre 2009 – Janvier 2011

Réalisation des études de définition sur le quadrat sud-ouest (agences Obras, Latitude Nord et Barton Willmore)

Sept. 2012

Constitution du groupe-ment de commandes entre sept communes et Rennes Métropole pour le projet Vilaine aval

Janvier 2013

Lancement du dialogue compétitif entre les trois équipes Latitude Nord, Agence Ter et l'Atelier Corajoud-Salliot-Taborda

Fin 2013

Choix de l'équipe lauréate de maîtrise d'œuvre pour la stratégie urbaine Vilaine aval

2014

Approfondissement d'un plan directeur à l'échelle de la vallée de la Vilaine aval

LES ACTEURS DU PROJET

Rennes Métropole (Pôle études urbaines)

Communes de

Rennes | Vezin-le-Coquet | Saint-Jacques-de-la-Lande | Le Rheu | Chavagne | Bruz | Lailly | Communauté d'agglomération de Rennes Métropole | Représentants de l'État, de la Région et du Département

Équipes en lice pour la maîtrise d'œuvre

Latitude Nord | Ellipse | Safège | Alain Bourdin | Pro Développement Agence Ter | Arcadis | Bérin | BRL Ingénierie | Atelier d'écologie urbaine | Atelier Corajoud-Salliot-Taborda | A. Lortie | Sathy | SCE | Mahoc

Acteurs économiques et associatifs présents sur le site

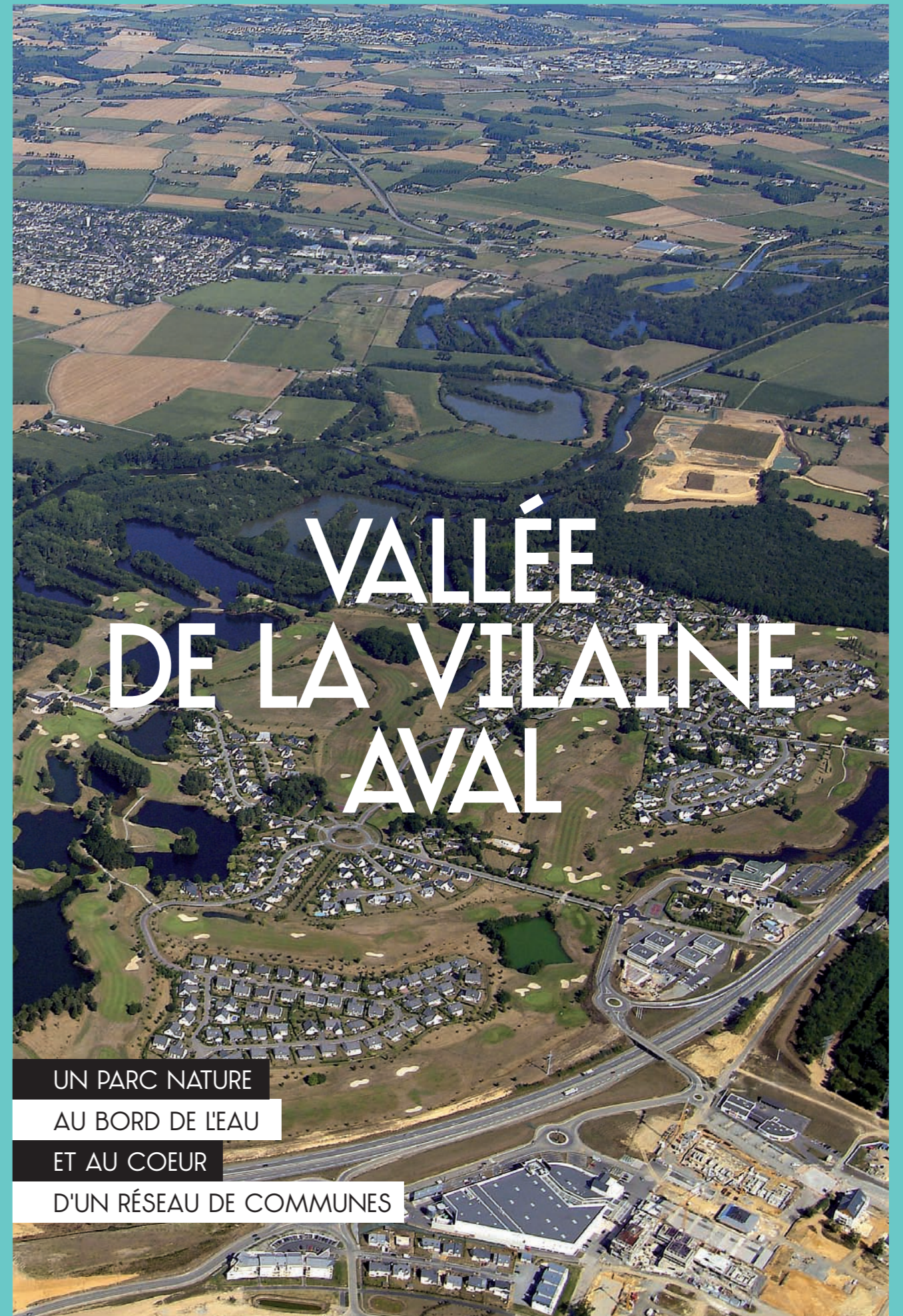
Groupe Lafarge (granulats) | Stade Rennais | Golf de Rennes-Saint-Jacques | Domaine Cissé-Blossac | Exploitants agricoles | Associations diverses | Université foraine, avec l'association Notre atelier commun

CONTACT

Kim Dao-Varieras, chargée d'études, responsable du pôle Études urbaines

Rennes Métropole

4 avenue Henri Fréville
CS 20723 – 35207 Rennes cedex 2
02 99 86 60 60



UN PARC NATURE

AU BORD DE L'EAU

ET AU COEUR

D'UN RÉSEAU DE COMMUNES

diastilliere-nouvelle.com - Visualisation © M. Rogillard / Pays de Rennes Photos © Pays de Rennes / Derwent, AUDIAR / E. Boviard, D. Bourry et D. Lavesseur / Rennes Métropole - Carte © AUDIAR, Rennes Métropole

À LA CONFLUENCE DE PROJETS COMMUNAUX & INTERCOMMUNAUX

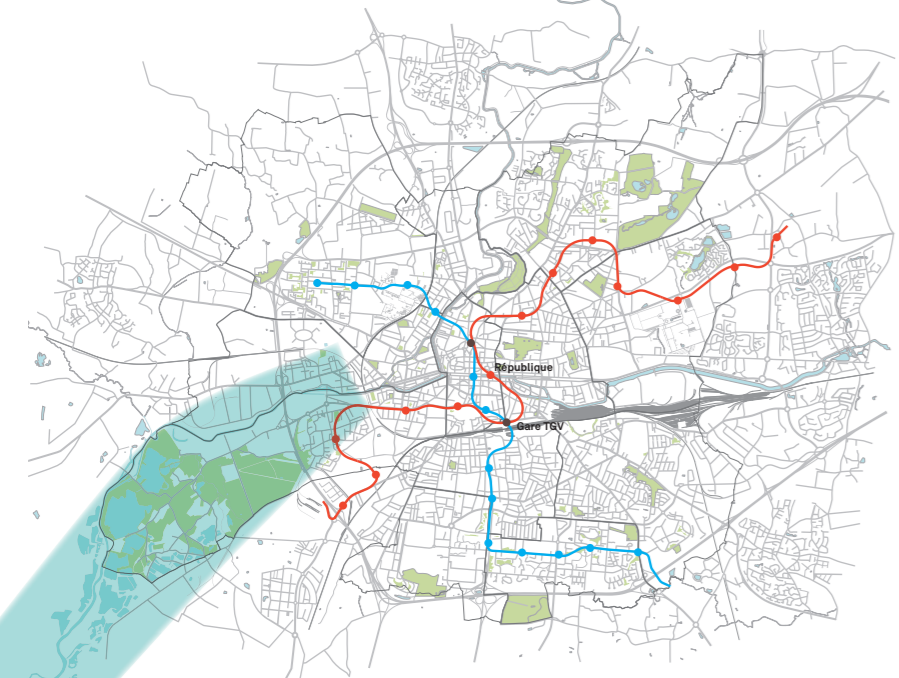
Après une première réflexion partenariale, lancée en 2009 par Rennes Métropole et quatre communes de l'agglomération, de nouvelles études ont été initiées en 2012, cette fois sur le périmètre de sept communes. Elles offriront un éclairage nouveau sur les perspectives d'évolution du quadrant sud-ouest de l'agglomération rennaise, un territoire singulier de la ville-archipel.

Traversé par de grandes infrastructures, constitué de pôles d'habitat et d'activités économiques importants et accueillant des équipements métropolitains, le quadrant sud-ouest de l'agglomération rennaise est identifié comme site stratégique au sein du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays de Rennes.

En 2009, trois équipes pluridisciplinaires chargées de mener les études de définition formalisent les grands principes d'un aménagement cohérent et partagé. À la suite de cette réflexion, trois axes prioritaires ont été retenus. Premier axe : structurer les polarités urbaines. Citons la requalification du pôle de la gare de Bruz, proche du cœur de ville et de la Zac de Ker Lann, ou encore, à Saint-Jacques-de-la-Lande, l'accroche de La Morinais au pôle Mermoz par le secteur Gaîté-La Maltière.

Deuxième axe : la question des déplacements et des transports au sein du quadrant sud-ouest.

Le troisième axe, la valorisation de la vallée de la Vilaine aval, se révèle de portée symbolique tant par le potentiel d'usages liés à la forte présence de l'eau que par la richesse écologique et patrimoniale du site. Cette zone géographique, peu connue du grand public et peu accessible, est morcelée : friches, gravières, aires de loisirs et promenades aménagées sans continuité, à l'exception de la voie verte. Cet espace des bords de Vilaine est porteur d'identité. L'enjeu majeur : constituer pour les habitants de la ville-archipel un véritable « parc-nature », une colonne vertébrale verte et bleue. Cette volonté sera rendue possible par la cohérence entre approches communales et intercommunales.



3 QUESTIONS À...

CHRISTOPHE DELMAR, URBANISTE & PAYSAGISTE CONSEIL POUR LA VILLE DE RENNES

Quel est l'enjeu d'un projet comme la vallée de la Vilaine aval ?

La question posée aujourd'hui dans la métropole est : qu'est-ce qui fait société ? Une des ressources pour y répondre provient de la géographie particulière qui permet de repérer les lieux du vivre-ensemble. Réactualiser ce débat n'est pas un repli identitaire sur un terroir mais une ouverture sur le monde.

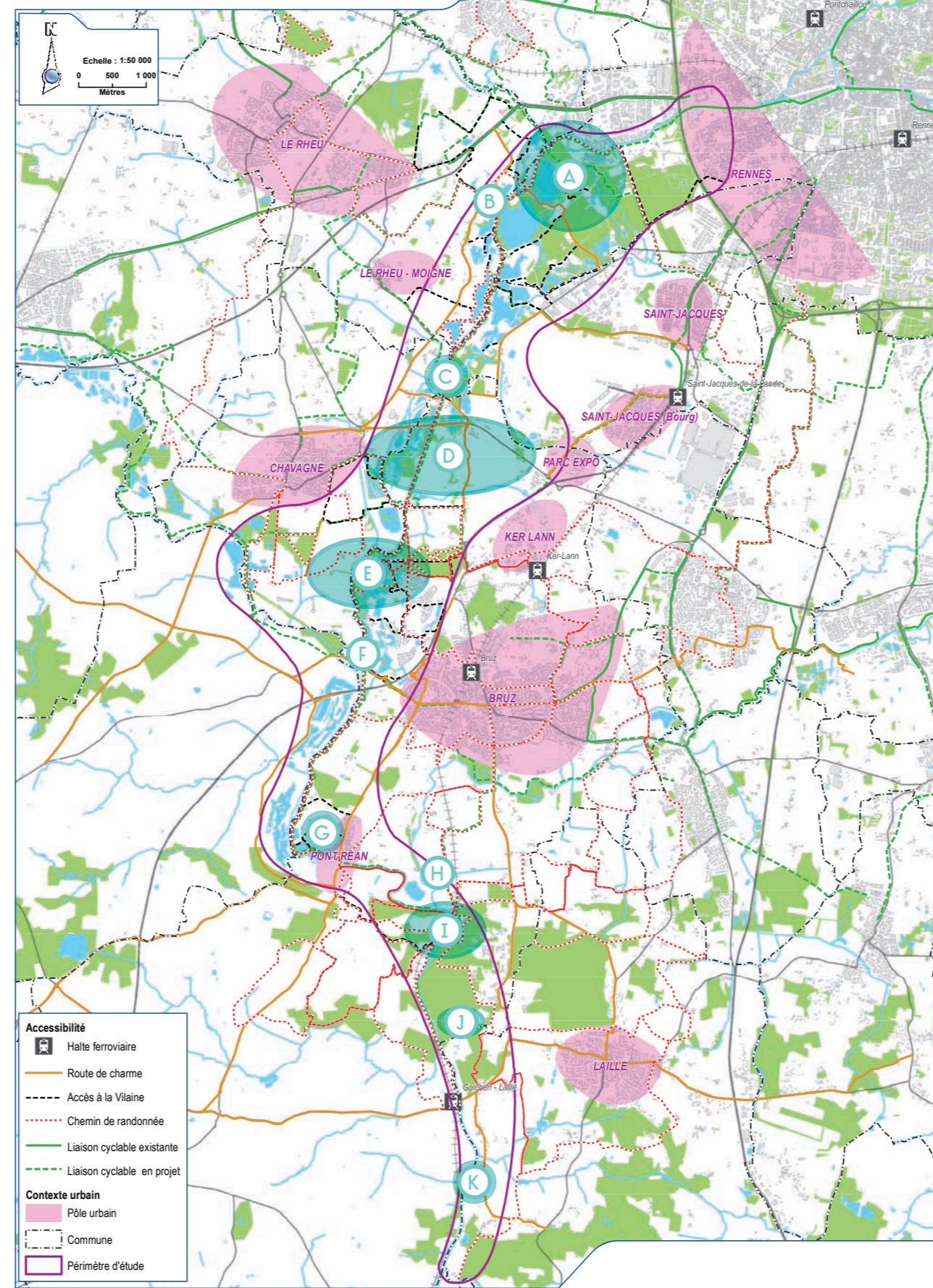
Pourquoi aborder la question du paysage par la géographie ?

Cette question de la géographie, absente du débat national, est un outil contemporain qui amène à redécouvrir et à re-questionner la ville d'aujourd'hui à travers ses morcellements, ses territoires ruraux, ses grands sites naturels... d'où l'importance d'engager une réflexion sur la vallée de la Vilaine aval qui, par sa taille, concerne l'ensemble de la métropole.

En quoi un tel projet fait sens ?

Longtemps, La Prévalaye a été perçue comme une excroissance de la ville alors que c'est le centre de plusieurs villes. On peut réactiver ce qui historiquement a fait la raison d'être de la métropole puis a été oublié : l'Ille et la Vilaine, l'eau autour de laquelle se sont construits les villages. Un tel projet permettra peut-être d'inventer ce que sera la ville du XXI^e siècle et de penser ce territoire autour d'un grand parc, pas seulement comme secteur de loisirs, mais en réhabilitant une manière d'habiter et de vivre au bord de l'eau.

Vilaine Aval Accessibilité



CIBLER LES SITES D'INTERVENTION STRUCTURANTS POUR UN PROJET D'ENSEMBLE EN APPUI SUR L'EXISTANT

- A Pôle de la Prévalaye
- B Ports du Moulin d'Apigné et du Rheu
- C Moulin de Champcours / La Pérelle
- D Pôle potentiel du Chêne Day
- E Site de Cicé-Blossac avec le Bois de Cicé et le pôle loisirs de la Sillandais (Chavagne)
- F Ecluse de Mons (confluence avec Le Meu) et les étangs de la Louveterie
- G Port de Pont-Réan en lien avec les étangs de La Bodrais
- H Le Cas Rouge (confluence avec La Seiche)
- I Le Boël et sa cluse
- J K Laillé : du Breuil Durand à la Rouesnais (« lagon bleu »)

DES ÉTAPES STRATÉGIQUES AU FIL DE L'EAU

Depuis l'écluse rennaise du Moulin du Comte jusqu'à Laillé, la vallée de la Vilaine aval est un chaînon de la liaison Manche-Océan doté d'une voie navigable, de voies vertes et d'un patrimoine historique, notamment industriel, remarquable. Dans un rapport privilégié au paysage et à l'eau, les usages de loisirs de plein air doivent être renforcés et diversifiés par la mise en synergie des équipements et des activités, avec une dimension d'accueil à affirmer. Pour ce faire, les lieux charnières sont à valoriser autour d'un projet d'ensemble cohérent, à destination de tous, en prenant appui sur les potentialités de l'existant :

- la Prévalaye (espace naturel et de loisirs autour de l'eau),
- les ports du Moulin d'Apigné et du Rheu (pôle nautique),
- le Moulin de Champcours et La Pérelle (golf Rennes-Saint-Jacques),
- le Chêne Day (pôle d'activités proche du Parc des expositions et du campus de Ker Lann),
- le Bois de Cicé, à Bruz, et La Sillandais (base de loisirs), à Chavagne,
- le Domaine de Cicé-Blossac (équipement d'hébergement avec golf),
- l'écluse de Mons, à la confluence du Meu, et les étangs de la Louveterie, à Bruz,
- le port de Pont-Réan en lien avec les étangs de La Bodrais, à Bruz,
- la confluence de la Vilaine avec la Seiche et Le Cas Rouge, à Bruz,
- Le Boël (espace naturel sensible majeur et son moulin), à Bruz,
- la carrière dite du Lagon bleu, du Breuil-Durand à la Rouesnais, à Laillé.

25 KM le long de la Vilaine

7 COMMUNES TRAVERSÉES
Rennes, Vezin-le-Coquet, Saint-Jacques-de-la-Lande, Le Rheu, Chavagne, Bruz, Laillé

3 500 ha
de superficie constitués d'espaces variés



Gravière d'Apigné (Rennes)



Affleurement rocheux du Boël (Bruz)